



**Communiqué aux médias**

**EMBARGO: 19.03.2013, 12 heures**

---

## **De nouvelles plantes génétiquement modifiées procurent des avantages écologiques et économiques aux agriculteurs suisses**

*Différentes plantes génétiquement modifiées, à un stade avancé de la recherche ou déjà cultivées à l'étranger, pourraient contribuer, en Suisse aussi, à une agriculture respectueuse de l'environnement et très productive. Ces nouvelles variétés nécessitent entre autres moins de traitements chimiques contre des agents pathogènes. La Suisse ne devrait pas, à la légère, dénier au génie génétique le potentiel de contribuer à une agriculture durable et à la sécurité alimentaire, relèvent les Académies des sciences dans le rapport «Les cultures génétiquement modifiées et leur importance pour l'agriculture durable en Suisse» qui vient de paraître et auquel plus de trente expertes et experts ont apporté leur concours.*

Berne, le 19 mars 2013. Des variétés génétiquement modifiées présentant un intérêt pour la Suisse sont à portée de vue notamment pour les pommes de terre, les pommiers et les betteraves à sucre. Par exemple, plusieurs variétés de pommes de terre ont été rendues résistantes au mildiou au moyen de gènes de pommes de terre sauvages. Aujourd'hui, la protection contre cette maladie nécessite l'application de produits phytosanitaires, ou de cuivre en agriculture biologique. Les pommes de terre génétiquement modifiées, testées actuellement ou près de recevoir l'autorisation, permettent de diminuer le nombre d'applications de plus de la moitié.

En Suisse, des pommiers doivent être protégés de façon répétée contre le feu bactérien au moyen d'antibiotiques. Des variétés génétiquement modifiées pour résister au feu bactérien et à la tavelure sont en développement, aussi en Suisse. Des betteraves à sucre génétiquement modifiées, déjà cultivées aux Etats-Unis, permettent de combattre les mauvaises herbes de façon plus respectueuse de l'environnement. Si elles étaient admises en Suisse, ces betteraves procureraient aux paysans un bénéfice jusqu'à 40 pour cent supérieur, ont calculé des chercheurs d'Agroscope.

### **La recherche agronomique publique doit être renforcée**

Plusieurs plantes génétiquement modifiées ont déjà été développées en Suisse : du riz enrichi en vitamine A et en fer (Golden Rice), du manioc résistant à des virus, des pommiers résistants au feu bactérien et à la tavelure, et du blé résistant au mildiou. La recherche suisse a le potentiel de contribuer à une agriculture durable et productive, écrivent les Académies. La plupart des spécialistes en sciences végétales ont toutefois abandonné le développement de plantes génétiquement modifiées, entre autres parce qu'il est pratiquement impossible d'effectuer en Suisse les essais nécessaires en plein champ – du fait de la lourdeur de la procédure d'autorisation et du danger de vandalisme. C'est pourquoi les académies préconisent un encouragement substantiel de la recherche agronomique publique. Ceci réduirait aussi la dépendance à l'égard des quelques grandes entreprises du domaine, qui contrôlent toujours plus étroitement le marché des semences, aussi celui des semences traditionnelles.

## **Des règles spécifiques pour les plantes génétiquement modifiées ne sont pas nécessaires**

Le programme national de recherche « Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées » (PNR 59), qui vient de s'achever, parvient à la conclusion que comparées aux plantes cultivées de façon conventionnelle, les variétés génétiquement modifiées ne présentent pas de risques supplémentaires pour l'être humain, les animaux et l'environnement. Aussi les réglementations doivent-elles viser les plantes et leurs propriétés, et non pas le procédé d'obtention, demandent les académies.

## **Pas d'interdiction larvée du génie génétique vert**

Dans une lettre ouverte au Parlement, publiée récemment, les Académies des sciences ont exprimé leur étonnement sur le fait que les résultats du programme national de recherche 59 « Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées » n'aient pas été pris en considération. Le Parlement et le Conseil fédéral s'étaient prononcés déjà peu avant la publication des résultats pour une prolongation du moratoire en cours sur le génie génétique dans l'agriculture. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) n'a pas eu la possibilité de discuter les résultats de ces recherches et de transmettre des propositions au Parlement. La prolongation répétée du moratoire, pour des raisons variables et au mépris des résultats scientifiques, suscite la crainte qu'il se transforme, de façon larvée, en une interdiction permanente du génie génétique dans l'agriculture, écrivent les académies.

\*\*\*\*\*

### **Contact:**

Pia Stieger, Secrétaire exécutive du Forum Recherche génétique, 031/310 40 28, pia.stieger@scnat.ch

**Accès au rapport:** [www.akademien-schweiz.ch](http://www.akademien-schweiz.ch)

Les **Académies suisses des sciences** regroupent les quatre académies scientifiques suisses : l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM) et l'Académie suisse des sciences techniques (SATW). A part les quatre académies, elles comprennent les centres de compétences TA-SWISS et Science et Cité ainsi que d'autres réseaux scientifiques. Les Académies suisses des sciences mettent les sciences en réseau à l'échelon régional, national et international. Elles représentent la communauté scientifique aussi bien au niveau des disciplines que sur le plan interdisciplinaire et indépendamment des institutions et des branches spécifiques. Leur réseau est axé sur le long terme et s'engage à l'excellence scientifique. Elles conseillent les politiques et la société sur des questions scientifiques importantes pour la société.